

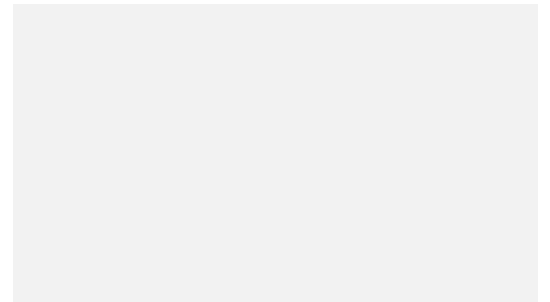
Annexe QC-224 :
Présentations du *Plan de gestion des matières*
résiduelles* et de *l'Entente sur la gestion des matières
résiduelles

Plan de gestion des matières résiduelles



RMR

Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean



Introduction

Photo : José Azel/Aurora





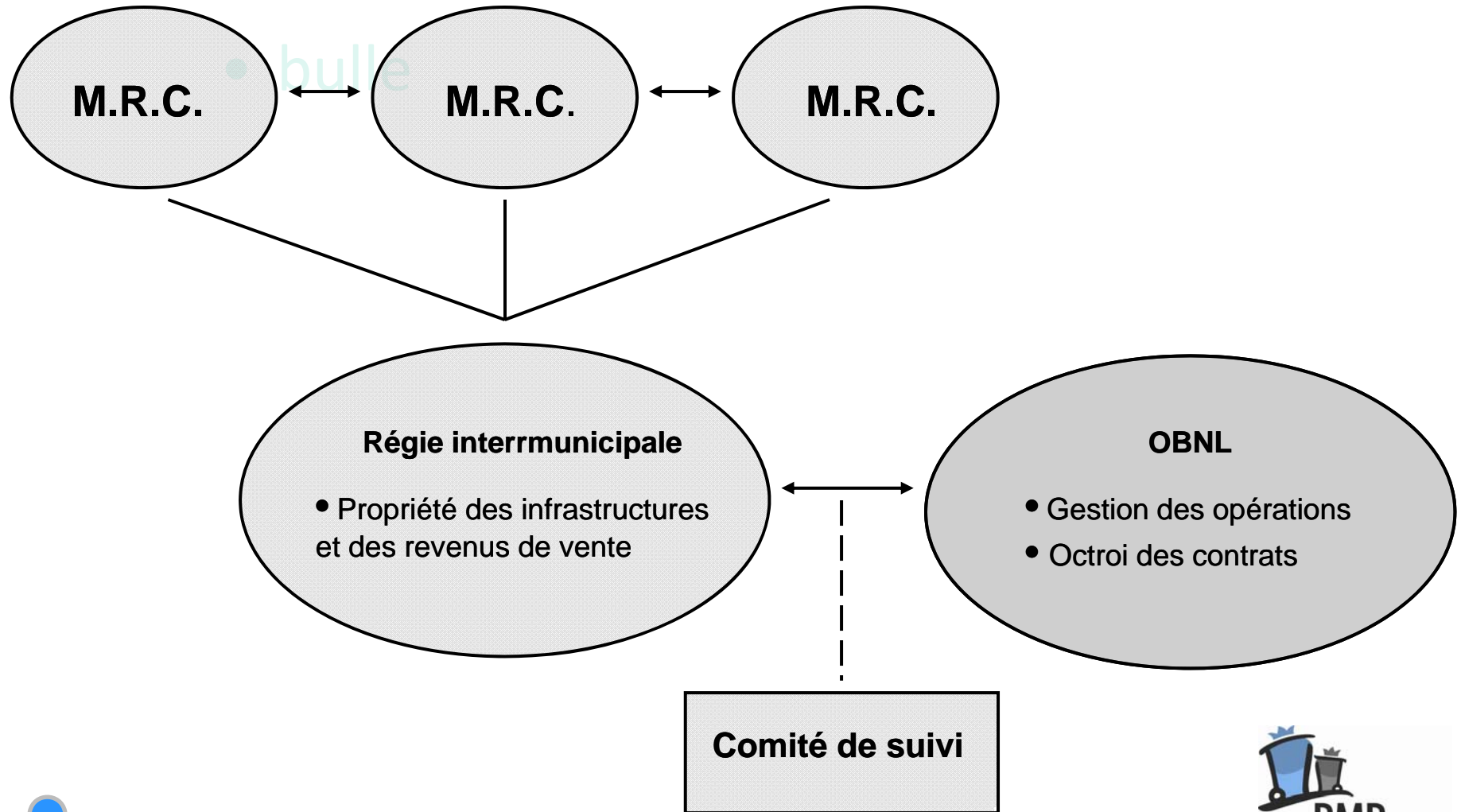
Objectif et moyens

- En 2007, les trois MRC du Lac-Saint-Jean ont enfouis 66 500 tonnes.
- L'objectif gouvernemental demande de détourner de l'enfouissement environ 50 % du tonnage actuel.
- Pour y arriver, notre plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) prévoit le déploiement de pas moins de onze (11) sites ou plans d'opération.



Structure organisationnelle

Schéma de fonctionnement de la structure



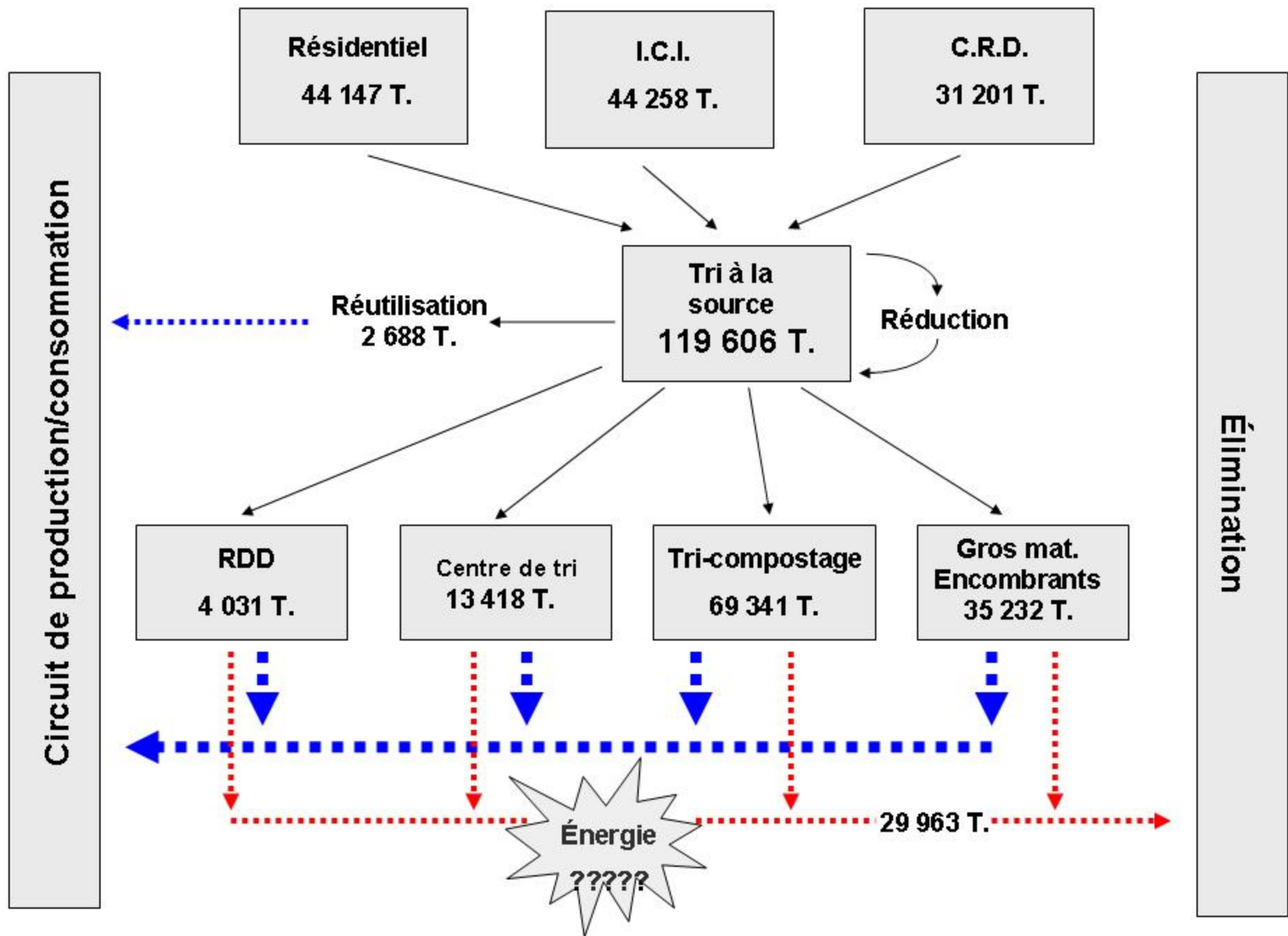


La Régie intermunicipale, des précisions

- Conseil d'administration (7 élus)
- Structure légère
- Propriétaire des actifs et des matières
- Contrat pour les opérations avec un OBNL
- Mode de fonctionnement transitoire



Les filières



Les filières

- Collectes et transports
- Récupération recyclage
- Tri-compostage
- RDD
- Écocentres, réemploi et réduction
- ICI (industries, commerces et institutions)
- Élimination (enfouissement/valorisation énergétique)
- Communications et sensibilisation



Les filières

- Collectes et transports
- Récupération recyclage
- Tri-compostage
- RDD
- Écocentres, réemploi et réduction
- ICI (industries, commerces et institutions)
- Élimination (enfouissement/valorisation énergétique)
- Communications et sensibilisation





Collectes et transports

- Collecte à deux voies
- Uniformisation des bacs
- Uniformisation des horaires de collecte (récupération 26 sem./résidus humides 39 sem.)
- Intégration des industries, commerces et institutions (ICI), on continue...



Collecte à deux voies





Collectes et transports

- Fermeture des lieux d'enfouissement sanitaire (LES) à Dolbeau-Mistassini et à Saint-Prime (19 janv. 2009)
- Trois centres de transfert seront construits ou aménagés :
 - Dolbeau-Mistassini
 - Roberval
 - Alma (réaménagement de la Ressourcerie)





ENT. DE RECUP.
DU SAG.-LAG-SAINTE-JEAN

Les filières

- Collectes et transports
- **Récupération recyclage**
- Tri-compostage
- RDD
- Écocentres, réemploi et réduction
- ICI (industries, commerces et institutions)
- Élimination (enfouissement/valorisation énergétique)
- Communications et sensibilisation





Récupération recyclage

- Rénovation et agrandissement du centre de tri à Roberval
- Intégration des matières recyclables des ICI
- Capacité de traitement accrue



Les filières

- Collectes et transports
- Récupération recyclage
- **Tri-compostage**
- RDD
- Écocentres, réemploi et réduction
- ICI (industries, commerces et institutions)
- Élimination (enfouissement/valorisation énergétique)
- Communications et sensibilisation





Affinage
secondaire

Maturation

Biofiltre

Affinage
primaire

Aire de
réception

Bioréacteur

Fosse

Bureaux

Laboratoires



Tri-compostage

- Collecte à deux voies en y intégrant les ICI : usine de traitement et de valorisation
- Demeurer ouvert à ce qui se fait ici et ailleurs...
- Suivi du mandat pour la production des documents d'appel d'offres
- À suivre: localisation optimale (étude)

Les filières

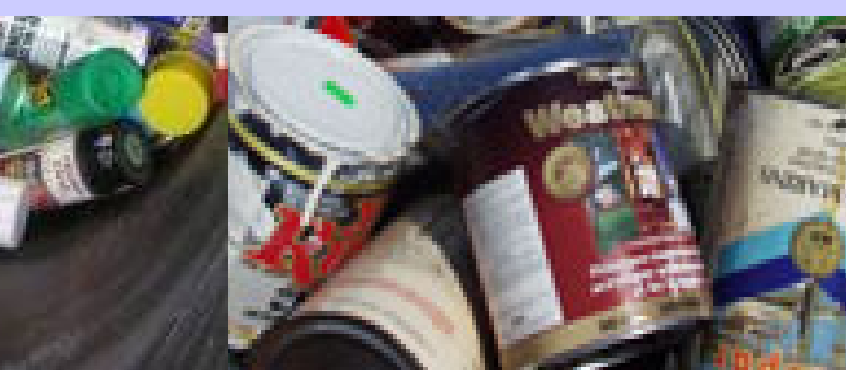
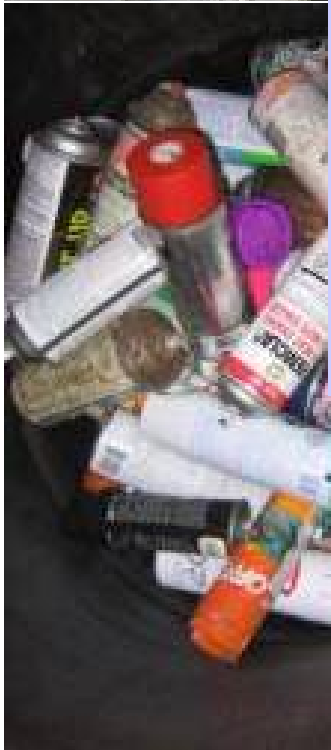
- Collectes et transports
- Récupération recyclage
- Tri-compostage
- **RDD**
- Écocentres, réemploi et réduction
- ICI (industries, commerces et institutions)
- Élimination (enfouissement/valorisation énergétique)
- Communications et sensibilisation





Résidus domestiques dangereux

- Important, contamine le compost...
- Programmes scolaires
- Apport volontaire (écocentres)



Les filières

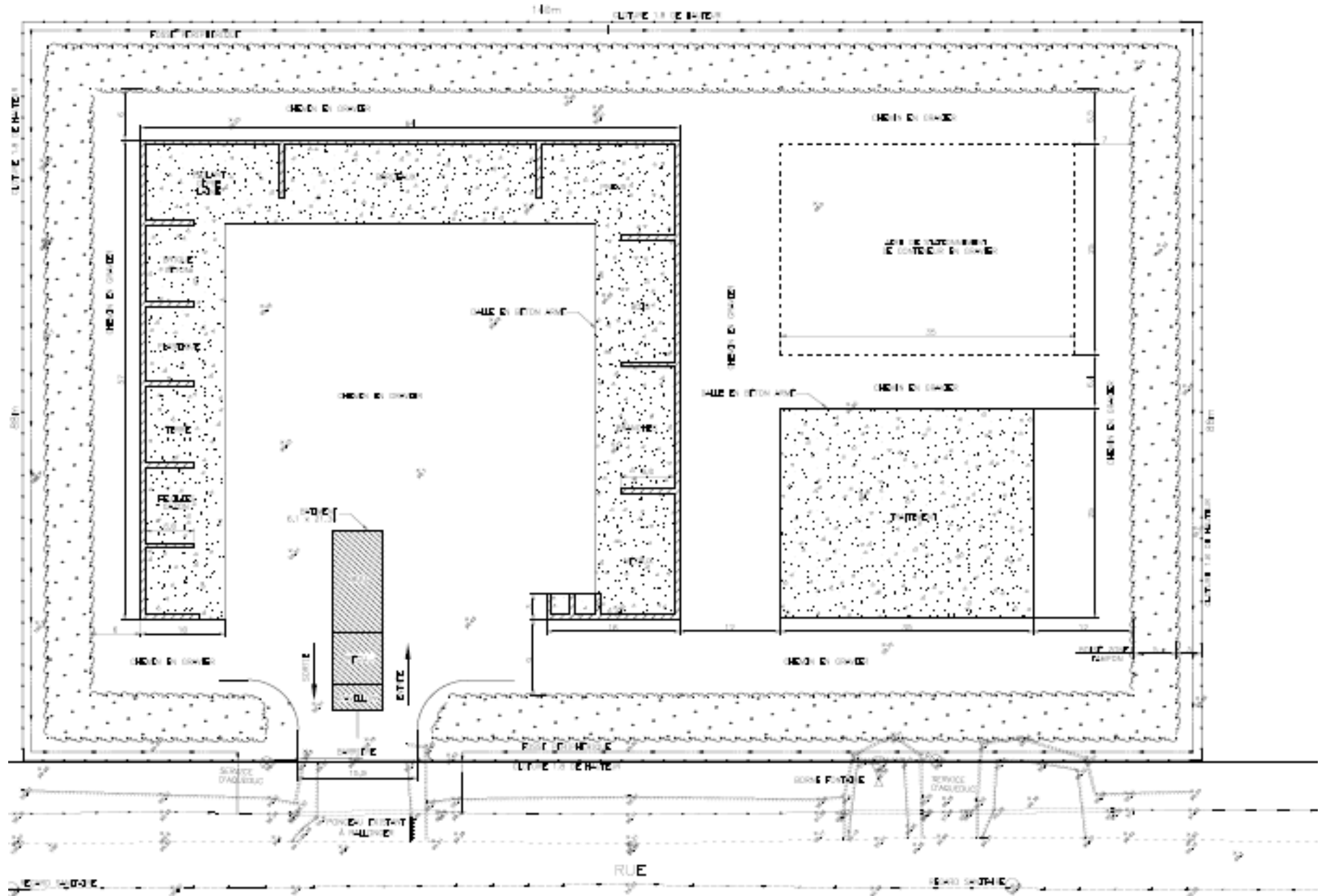
- Collectes et transports
- Récupération recyclage
- Tri-compostage
- RDD
- **Écocentres, réemploi et réduction**
- ICI (industries, commerces et institutions)
- Élimination (enfouissement/valorisation énergétique)
- Communications et sensibilisation





Écocentres, réemploi et réduction

- Écocentres
 - Construction de cinq (5) écocentres sur le territoire (5 x 650 000\$):
 - Dolbeau-Mistassini
 - Saint-Félicien
 - Roberval
 - Hébertville-Station
 - Alma, secteur Delisle







Rue de Sainte-Hedwidge

Rue Castonguay

ENT. DE RECUP.
DU SAG.-LAG-SAINTE-JEAN

Les filières

- Collectes et transports
- Récupération recyclage
- Tri-compostage
- RDD
- Écocentres, réemploi et réduction
- **ICI (industries, commerces et institutions)**
- Élimination (enfouissement/valorisation énergétique)
- Communications et sensibilisation





ICI (industries, commerces et institutions)

- Municipalisation des ICI
 - Préparation en 2009
 - Lancement en janvier 2010
 - Offrir un service pour la récupération et les déchets aux ICI

Les filières

- Collectes et transports
- Récupération recyclage
- Tri-compostage
- RDD
- Écocentres, réemploi et réduction
- ICI (industries, commerces et institutions)
- Élimination (enfouissement/valorisation énergétique)
- Communications et sensibilisation







Enfouissement

- Enfouissement- 2009 à 2013
 - L'Ascension jusqu'au 31 déc. 2013
- Enfouissement après 2013 ?
 - Recherche d'un nouveau site
 - Délai de 4 à 5 ans...
- Cogénération après 2013 ?
 - Recherche d'une technologie optimale
 - Délai de 4 à 5 ans...



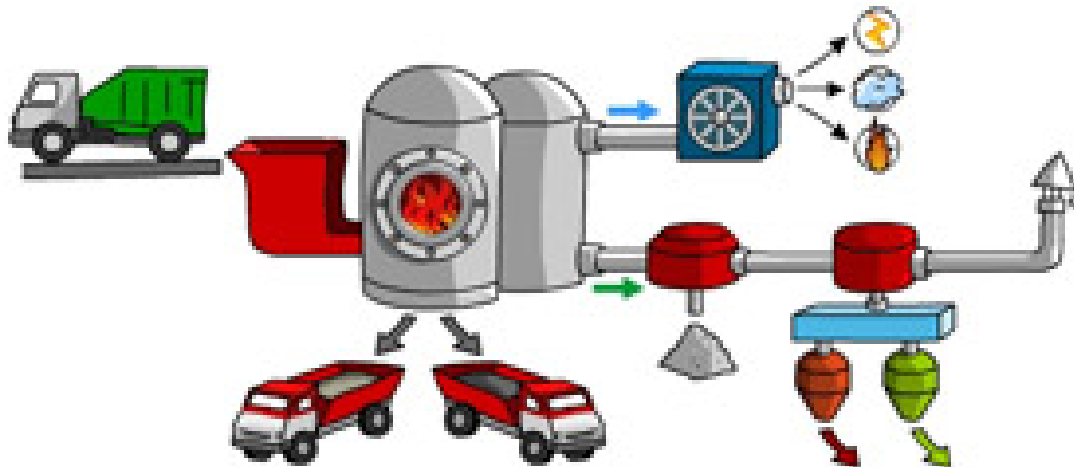
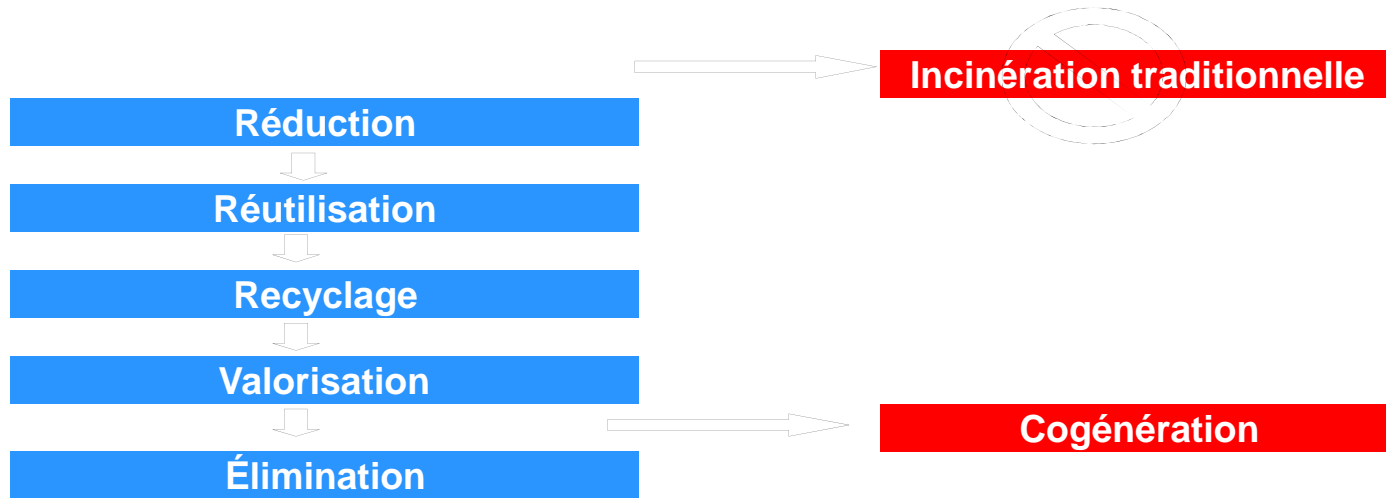
Valorisation énergétique

- Contexte :
 - Une technologie disponible pour des petits volumes
 - Valorisation des résidus de tri-compostage
 - Potentiel de 1MW et 500 000\$/an
 - Pourrait éliminer le LET

- Brûlage des résidus de l'usine de tri-compostage et non du sac vert !

Élimination

Hiérarchie des mesures (3RV-E)



Les filières

- Collectes et transports
- Récupération recyclage
- Tri-compostage
- RDD
- Écocentres, réemploi et réduction
- ICI (industries, commerces et institutions)
- Élimination (enfouissement/valorisation énergétique)
- **Communications et sensibilisation**





Communications et sensibilisation

- Importance de la stratégie de communication
- Budget : 150 000\$/an
- Mise en œuvre
 - Firme de communication
 - Plan de communication
 - Logo, slogan, image, etc.
 - Info-PGMR
 - Site Internet



Horizon budgétaire annuel

Sommaire des opérations budgétaires 2009

Mardi 18 novembre 2008				
				Budget 18 nov 2009
REVENUS BUDGÉTAIRES				
1- Revenus de ventes de matières /Plans d'opération				3 035 835 \$
2- Redevances				1 341 226 \$
3- Revenus ICI				- \$
TOTAL				4 377 061 \$
DÉPENSES BUDGÉTAIRES				
1- Fonctionnement de la Régie				290 048 \$
2- Mise en œuvre du PGMR				280 300 \$
3- Immobilisation des infrastructures				1 348 200 \$
4- Plans d'opération				4 889 029 \$
5- Collectes et transfert				4 573 603 \$
6- Frais d'administration - Coderr				499 181 \$
7- Activités taxables				491 554 \$
TOTAL				12 371 915 \$
MONTANT À RÉPARTIR ENTRE MRC				7 994 853 \$
Par population (tel que stipulé dans l'entente)				73,09 \$
Domaine-du-Roy	28,2%	30 805		2 251 490 \$
Lac-Saint-Jean-Est	47,8%	52 249		3 818 798 \$
Maria-Chapdelaine	24,1%	<u>26 332</u>		<u>1 924 565 \$</u>
Total population		109 386		7 994 853 \$
Par porte (à titre indicatif) :				
Domaine-du-Roy	31,2%	15 591		144,41 \$
Lac-Saint-Jean-Est	45,5%	22 764		167,76 \$
Maria-Chapdelaine	23,3%	<u>11 623</u>		<u>165,58 \$</u>
Total portes		49 978		159,97 \$

Sites d'opération

	Site d'opération	Lieu	MRC	Investissement
1-	Lieu d'enfouissement technique	L'Ascension de N.S.	Lac-Saint-Jean-Est	13 000 000 \$
2-	Centre de transfert	Roberval	Domaine-du-Roy	850 000 \$
3-	Centre de transfert	Dolbeau-Mistassini	Maria-Chapdelaine	750 000 \$
4-	Centre de transfert	Alma	Lac-Saint-Jean-Est	50 000 \$
5-	Écocentre	Hébertville	Lac-Saint-Jean-Est	685 000 \$
6-	Écocentre	St-Félicien	Domaine-du-Roy	650 000 \$
7-	Écocentre	Roberval	Domaine-du-Roy	650 000 \$
8-	Écocentre	Dolbeau-Mistassini	Maria-Chapdelaine	650 000 \$
9-	Écocentre	Alma	Lac-Saint-Jean-Est	650 000 \$
10-	Centre de traitement des boues	Dolbeau-Mistassini	Maria-Chapdelaine	200 000 \$
11-	Centre de tri (Agrandissement)	Roberval	Domaine-du-Roy	4 000 000 \$
	12- Centre de tri des CRD	Dolbeau-Mistassini	Maria-Chapdelaine	650 000 \$
	13- Usine de tri-compostage			25 000 000 \$
			Total	47 785 000 \$





Réalisations 2008-2009-2010

- Constitution de la Régie
- Écocentres (5)
- Centres de transfert (3)
- Lieu d'enfouissement technique
- Centre de tri
- Uniformisation des collectes et transport
- Usine de traitement des boues
- Municipalisation des ICI (2009-2010)

Conclusion



- Période de questions

JEUX DE BALLONS,
ROLLERS
PLANCHES À ROULETTES
INTERDITS



RMR Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

36 municipalités en accord

Entente sur la gestion des matières résiduelles

26 avril 2011

WWW.RMRLAC.QC.CA



Objectif

- Connaître les intervenants
- Faire l'historique du dossier
- Connaître la Régie
- Discuter des principes de l'entente
 - Modification de la nature des services...

Historique

- Entente entre la MRC et le conseil des Montagnais depuis 2001
 - Exploitation du site d'enfouissement de Saint-Prime
 - Fourniture des bacs bleus
 - Traitement et valorisation des matières recyclables (centre de tri)
 - Traitement des boues de fosses septiques (étang au site d'enfouissement)
 - Élaboration du plan de gestion des matières résiduelles



Historique

- Entente entre la MRC et le conseil des Montagnais depuis 2001
 - Services exclus
 - Collecte des déchets
 - Collecte des matières recyclables

Historique

- Entente entre la MRC et la communauté depuis 2001
 - Mise de fonds de départ (92 755\$)
 - Part des immobilisations et améliorations au site d'enfouissement de Saint-Prime et au centre de tri (CFER)
 - Contribution annuelle
 - Fixée selon les mêmes mécanismes de fixation des quotes-parts des municipalités de la MRC (excluant les frais de collectes)

Historique

- Entente entre la MRC et la communauté depuis 2001
 - Processus décisionnel
 - Représentant désigné par le Conseil des Montagnais
 - Acheminement de la documentation touchant l'entente (ordre du jour, procès-verbaux, documents de soutien, etc.)
 - Pas de présence physique au conseil
 - Avis formel demandé au Conseil des Montagnais
 - Acceptation des prévisions budgétaires
 - Adoption de règlements d'emprunt
 - Le Conseil des Montagnais doit préciser ses attentes ayant un impact budgétaire (avant 1er nov.)



RMR Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

36 municipalités en accord

FAITS NOUVEAUX

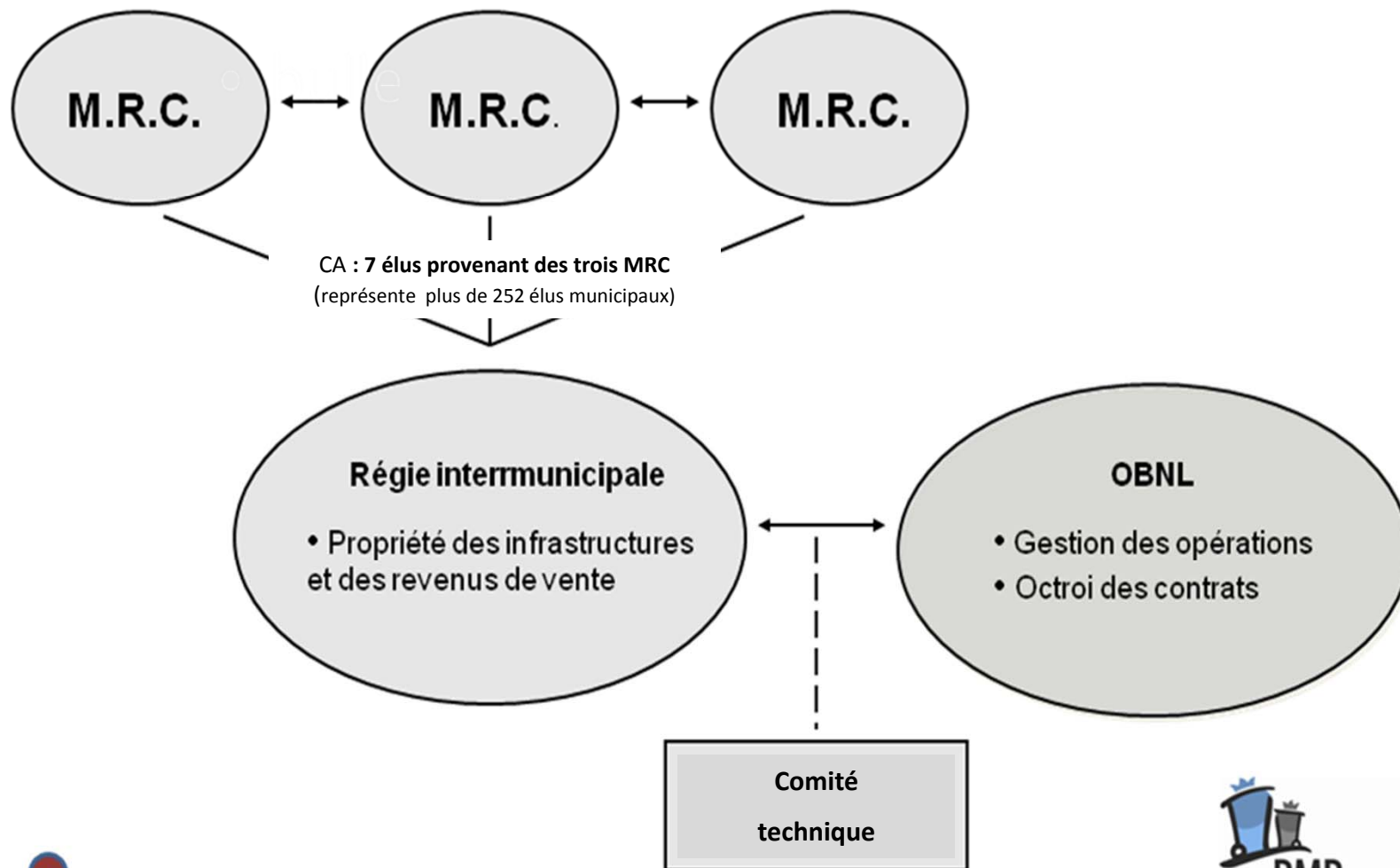
UNE POLITIQUE À APPLIQUER ET UNE NOUVELLE RÉGIE

WWW.RMRLAC.QC.CA

Mise en contexte

- Volonté politique d'atteindre les objectifs
- Mise en commun des trois MRC
- Création de la Régie : 9 octobre 2008
- Objectif: faire face ensemble aux prochains défis sur la gestion des matières résiduelles
- Objectifs québécois
 - Diminuer l'enfouissement
 - Valoriser les matières (écocentres, centre de tri, etc.)

Schéma de fonctionnement de la structure





RMR Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

36 municipalités en accord

Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008

Cadre et objectifs gouvernementaux

La politique de gestion des matières résiduelles s'inscrit dans la volonté gouvernementale de bâtir une économie verte. En effet, les quelque 13 millions de tonnes de matières résiduelles produites chaque année au Québec recèlent un potentiel indéniable à exploiter tant pour la fabrication de biens que pour la production d'énergie. Cette politique vise à créer une société sans gaspillage qui cherche à maximiser la valeur ajoutée par une saine gestion de ses matières résiduelles, et son objectif fondamental est que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime.

Objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*

- Secteur municipal – globalement détourner 60 % de ce qui est enfoui

60 %	du plastique, du verre, du métal...
80 %	des contenants à remplissage unique (bière et boissons gazeuses)
50 %	du textile
75 %	des huiles, des peintures et des pesticides
60 %	des autres résidus domestiques dangereux (RDD)

- Respect du principe des 3RV
- Élaboration de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

PLAN D' ACTIONS 2010-2015

Un grand objectif

Éliminer une seule matière résiduelle au Québec :
le résidu ultime

En priorité

Bannir l'enfouissement de la matière organique

Trois enjeux prioritaires

- Cesser le gaspillage des ressources
- Contribuer aux objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et à ceux de la stratégie énergétique du Québec
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles (GMR)

PLAN D' ACTIONS 2010-2015

- Ramener les matières résiduelles éliminées à **700 kg / pers**
- Recycler **70 % du papier, carton, plastique, verre et métal**
- Traiter **60 % de la matière compostable** par épandage, compostage ou biométhanisation
- **Recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte**
- Acheminer vers un centre de tri **70 % des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)**



RMR Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

36 municipalités en accord

Entente GMR

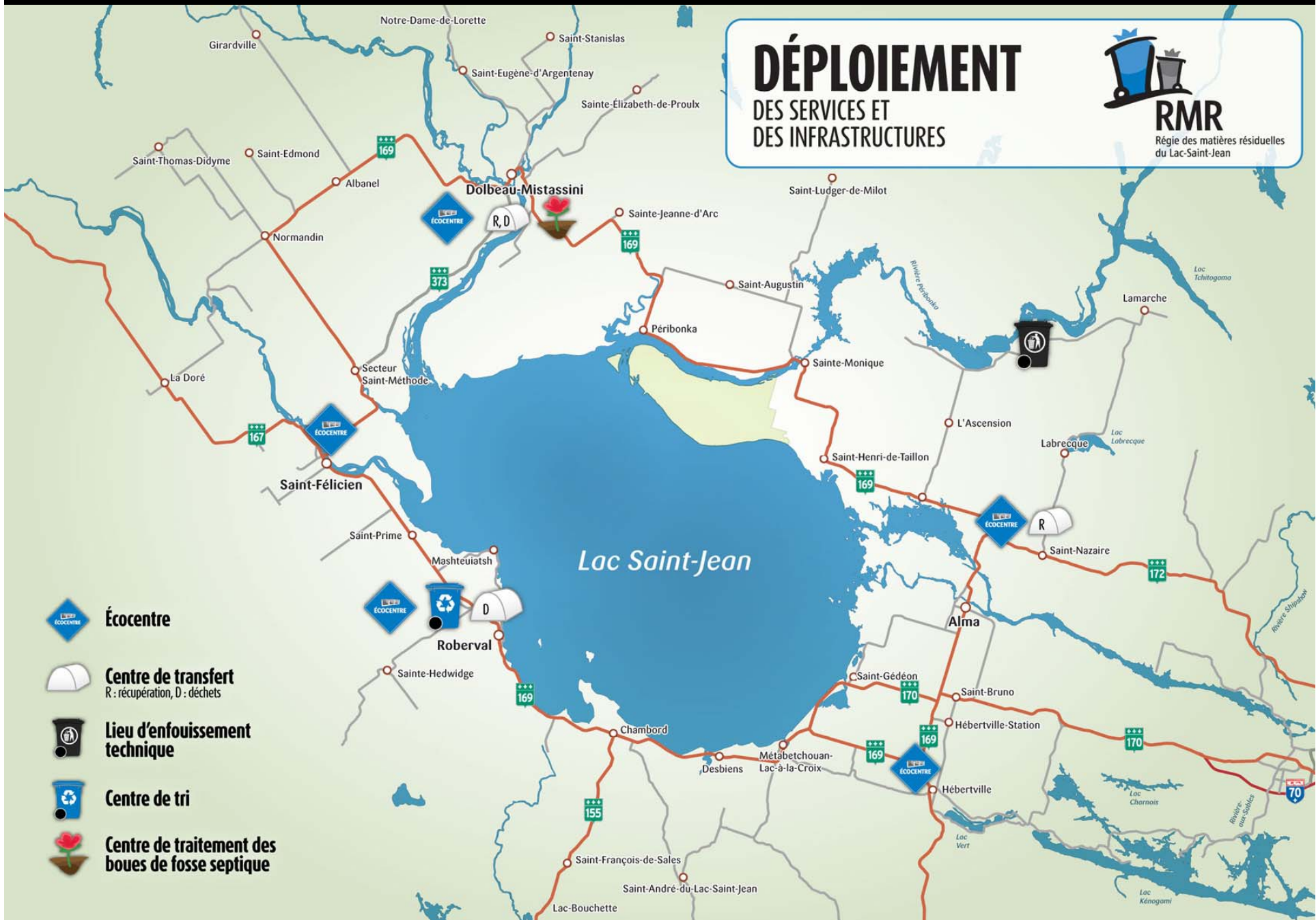
DES INFRASTRUCTURES À METTRE EN PLACE

WWW.RMRLAC.QC.CA

DÉPLOIEMENT DES SERVICES ET DES INFRASTRUCTURES



RMR
Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean



Écocentre



Centre de transfert

R : récupération, D : déchets



**Lieu d'enfouissement
technique**



Centre de tri



**Centre de traitement des
boues de fosse septique**

La Régie : Sites d'opération et activités

14 Sites d'opération

3 Centres de transfert

1- Roberval - Déchet	814 000 \$
2- Dolbeau-Mistassini - Déchet et recyclage	800 000 \$
3- Alma - Recyclage	1 971 000 \$

5 Écocentres

1- Roberval	470 000 \$
2- Dolbeau-Mistassini	650 000 \$
3- St-Félicien	782 000 \$
4- Hébertville	880 000 \$
5- Alma	470 000 \$

3 Écocentres limitrophes

1- St-Ludger-de-Milot	40 000 \$
2- St-François-de-sales (en construction)	40 000 \$
3- Normandin (début automne 2011)	40 000 \$

Lieu d'enfouissement technique - L'Ascension 14 782 000 \$

Centre de tri - Roberval 5 811 600 \$

Centre de traitement des boues - Dolb-Mist. 260 000 \$

Total d'investissement 27 810 600 \$

Activités

Collecte et transport des matières résiduelles (10 000 portes/jr)

Coordination des transports - déchet et recyclage

Automatisation des collectes (BAC et rien à côté)

Programme : Municipalisation des ICI : Solution 3/2

Programme : "Jean Piles"

Programme : "Sapin de bon sens"

Programme : Municipalisation des BFS (janvier 2012)

Programme : Couches lavables (printemps 2011)

Programme : Pour une ERE solidaire (CREDD)

Activités de communication récurrentes (ex: calendrier de collecte)



Revoir la nature des services

- Exploitation du lieu d'enfouissement technique
- Exploitation des centres de transfert
- Fourniture des bacs bleus
- Traitement et valorisation des matières recyclables (centre de tri modernisé)
- Traitement des boues de fosses septiques (centre de traitement à DM)
- Élaboration du plan de gestion des matières résiduelles (phase 2)
- Exploitation des écocentres (valorisation des matières)
- Activités de communication
- Programmes divers (couche, sapin, etc.)

Impact (\$)

- Quotes-parts 2001 à 2008 :
 - 27 000\$ par an (moyenne)
- Quote-part 2009 : 65 266\$ (+ 12 778,33 – historique MRC)
- Quote-part 2010 : 74 772\$ (+ 7035,12\$ - historique MRC)
 - Total : 140 038\$ (sans historique MRC-déjà payé)
- Soustraction de certains frais
 - 25 175\$ (Enfouissement à DM)
 - 13 812\$ (Transport à DM)
- Total : 101 055\$ (RMR)
- Pour 2011 : Retour à l'entente : 81 620,34\$ (frais RMR) + historique MRC : 7719,66\$
 - Payable à la MRC– voir tableau page suivante



RMR Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

36 municipalités en accord

Année	MRC	RMR	Quote-part
2001	5 262,66 \$	- \$	5 262,66
2002	34 715,00 \$	- \$	34 715,00
2003	34 233,53 \$	- \$	34 233,53
2004	28 917,91 \$	- \$	28 917,91
2005	24 158,10 \$	- \$	24 158,10
2006	24 469,65 \$	- \$	24 469,65
2007	16 908,92 \$	- \$	16 908,92
2008	25 732,17 \$	- \$	25 732,17
2009	12 778,33 \$	65 266,00 \$	78 044,33
2010	7 035,12 \$	74 772,00 \$	81 807,12
2011	7 719,66 \$	81 620,34 \$	89 340,00



RMR Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

36 municipalités en accord

Entente GMR

ÉCHANGES ET DISCUSSIONS

WWW.RMRLAC.QC.CA

